



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2026-188

PUBLIÉ LE 7 MAI 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2026-05-07-00001 - Arrêté DOS-GRHH-2026-53 portant modification de la composition de la commission régionale paritaire (CRP) Hauts-de France (4 pages)

**ARRÊTÉ DOS--GRHH-2026-53 PORTANT MODIFICATION DE
LA COMPOSITION DE LA COMMISSION RÉGIONALE PARITAIRE (CRP) HAUTS-DE-FRANCE**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment les articles R.6156-79 à R.6156-80 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2007 modifié relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la commission régionale paritaire ;

Vu l'arrêté du 12 mai 2025 modifiant l'arrêté du 25 mars 2007 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la commission régionale paritaire ;

Vu l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2022-29 du 2 mars 2022 modifié du directeur général de l'agence régionale Hauts-de-France relatif à la composition de la commission régionale paritaire (CRP) Hauts-de-France ;

Vu les arrêtés DOS-SDES-GRHH-2022-42 ; DOS-SDES-GRHH-2022-79 ; DOS-SDES-GRHH-2023-29 ; DOS-SDES-GRHH-2023-102 ; DOS-SDES-GRHH-2023-143 ; DOS-SDES-GRHH-2024-53 ; DOS-SDES-GRHH-2025-61 ; DOS-SDES-GRHH-2026-07 et DOS-SDES-GRHH-2026-22 du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France portant modification de la composition de la commission régionale paritaire (CRP) Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 09 avril 2026 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le résultat des élections au conseil supérieur des personnels médicaux, odontologique et pharmaceutiques de 2024 ;

Vu le tableau de désignation des membres à la commission régionale paritaire Hauts-de-France transmis à l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France par la Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France le 18 septembre 2025 ;

Vu les propositions des organisations syndicales les plus représentatives au plan national transmises à l'ARS Hauts-de-France : Avenir Hospitalier (AH) le 17 juillet 2025, Confédération des Praticiens des Hôpitaux (CPH) le 17 juillet 2025, Coordination Médicale Hospitalière (CMH) le 23 septembre 2025, Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM HP) le 23 septembre 2025, Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers (INPH) le 25 septembre 2025, et Jeunes Médecins le 1^{er} septembre 2025 et le 06 octobre 2025 ;

Vu l'absence de proposition des associations syndicales représentant les étudiants de troisième cycle ;

Vu la modification transmise par les organisations syndicales Coordination Médicale Hospitalière (CMH) et Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM HP) le 23 février 2026 ;

Vu la modification transmise par la Fédération Hospitalière de France le 30 mars 2026 ;

ARRETE

Article 1 : La composition de la commission régionale paritaire Hauts-de-France fixée par l'arrêté modificatif DOS-GRHH-2026-22 du 09 février 2026 est modifiée et figure en annexe 1 du présent arrêté dans sa version consolidée. La CRP Hauts-de-France est présidée par le directeur général de l'ARS Hauts-de-France.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2022-29 du 2 mars 2022 susvisé demeurent inchangées.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le directeur de l'offre de soins de l'ARS Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 07 mai 2026

Pour le directeur général et par délégation

Le directeur de l'offre de soins

Pierre BOUSSEMART



ANNEXE 1 (ARRÊTÉ DOS-GRHH-2026-53)

COMPOSITION CONSOLIDÉE DE LA COMMISSION RÉGIONALE PARITAIRE HAUTS-DE-FRANCE

Qualité des membres	Titulaires	Suppléants
Président de la commission régionale paritaire	M. Hugo GILARDI , Directeur général de l'ARS Hauts-de-France ou son représentant	
Collège n°1 : 14 membres représentant les personnels médicaux, odontologiques, et pharmaceutiques des établissements publics de santé : 12 représentants des personnels mentionnés à l'art. R6156-3, désignés par les organisations syndicales représentées au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé, proportionnellement au nombre de voix obtenu par chacune d'elles lors des élections à ce conseil avec répartition des restes à la plus forte moyenne ; 2 représentants des étudiants de troisième cycle, désigné par le DGARS sur proposition des étudiants de troisième cycle siégeant au sein des conseils des unités de formation et de recherche liées par convention aux établissements publics de santé.	<u>ACTION PRATICIENS HOPITAL</u>	
	Dr Emmanuel CIXOUS , GH Seclin-Carvin Dr Véronique AGAESSE , CHU d'Amiens Dr Pierre VALETTE , CH Arras	Dr Alexandre TURBELIN , GH Seclin Carvin Dr Armelle PLEYBER , CH Abbeville Dr Franck LEGRAND , CH Armentières
	Dr Gwladys FONTAINE , GHPSO Dr Mohammed SOLTANI , CH Calais Dr Eric SALOME , EPSM des Flandres	Dr Bertrand LAVOISY , GHT Psy Lille Dr Rodolphe LHAF , CH Montreuil sur Mer Dr Abdel-Lazis NEMICHE , CH Lens
	<u>COORDINATION MEDICALE HOSPITALIERE (CMH)</u>	
	Dr Jean-Luc CHAGNON , CH de Valenciennes Dr Julien MAIZEL , CHU Amiens	Dr Maximilien DE BROUCKER , CH Seclin Pr Jean-Pierre Pruvo , CHU Lille
	<u>INTERSYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS HOSPITALIERS (INPH)</u>	
	Dr Roger NDJOKO , CH de Douai	Dr Ali DABDAN , CHU d'Amiens
	<u>JEUNES MEDECINS</u>	
	Dr Marie LENSKI , CHU Lille Dr Enam SOBKENG GOUFACK , CH de Château-Thierry	Dr Alexandre CORNUT , CH de Maubeuge Dr Gabriel MASSON , CHU Lille
	<u>SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS, CHIRURGIENS, SPECIALISTES, BIOLOGISTES DES HOPITAUX PUBLICS (SNAM-HP)</u>	
	Pr François PONTANA , CHU Lille	Dr Benoît TAVERNIER , CHU Lille
	<u>REPRESENTANTS DES ETUDIANTS DE 3^E CYCLE</u>	
	<i>En attente de désignation</i>	
Collège n°2 : 14 membres représentant les établissements publics de santé, désignés par les organisations les plus représentatives de ces établissements au niveau national : 7 directeurs, ou directeurs adjoints d'établissement public de santé ; 7 présidents, ou membres de commission médicale d'établissement.	Monsieur. Philippe MERLAUD , Directeur CH d'Arras	Madame Brigitte REMMERY , Directrice CH Somain
	Madame Isabelle PARENT , Directrice adjointe CHU de Lille	Monsieur Alexandre MONTEIRO , directeur des affaires médicales, CHU Amiens Picardie
	Monsieur. Patrick DENIEL , Directeur CH de Beauvais	Madame Christine DEHOUX , directrice, GHT HINOVE
	Monsieur Bruno GALLET , Directeur, GHT psy NPDC	Madame Valérie GENEST , directrice des affaires générales, de la stratégie et des affaires médicales – CH Calais
	Madame Caroline HENNION , Directrice CH de Saint Amand-Les-Eaux	Madame Séverine LABOUE , Directrice GH Loos Haubourdin
	Madame Catherine LATGER , directrice, CH Compiègne-Noyon	Madame Corinne SENECHAL , directrice, CH Boulogne-sur-Mer
	Monsieur. Samy BOYOD , Directeur CH de Dunkerque	Madame Aurore GILLON-MOREEL , Directrice Adjointe – EPSM de la Somme
	Dr Rémy DUMONT , Président de CME CH Calais	Dr Hacène CHEKROUD , Président de CME GH Loos Haubourdin
	Dr Christine DESENCLOS , vice-présidente CME CHU Amiens	En attente de désignation
	Dr Laurence DELTOUR , Présidente de CME CH de Compiègne-Noyon	Dr Arnaud DZEING ELLA , Président de CME CH Denain
	Dr Pauline FOURNIER , Présidente de CME EPSM Agglomération Lilloise	Dr Baptiste BUSSON , Président de CME, EPSM de la Somme
	Pr Charlotte CORDONNIER , Présidente de CME CHU Lille	En attente de désignation
	Dr Manar KRSA , Président de CME CHI Montdidier-Roye	Dr Thierry ZANFONHOUDE , Président de CME CH Arras
Dr Nazih KHAYAT , Président de CME CH Château-Thierry	Dr Eric FODZO , Président de CME, CH Boulogne-sur-Mer	

